



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Medecine scolaire

Question écrite n° 7401

#### Texte de la question

M Charles Hernu attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur la situation des medecins scolaires vacataires qui exercent dans le second degre. Il lui rappelle que les vacataires sont peu nombreux, qu'ils ont en charge de tres nombreux eleves. Qu'en consequence, un probleme d'effectif crucial se pose. D'autre part, ces medecins ne sont remuneres que dix mois sur douze. Ils doivent donc se mettre au chômage pour beneficier d'une couverture sociale pendant les deux mois d'ete. Ils travaillent sous contrat annuel renouvelable et sont payes uniquement a la vacation sur dix mois. Leur statut est donc particulierement difficile. C'est pourquoi, il lui demande si un contrat revalorisant leur statut ainsi qu'un salaire sur douze mois ne peuvent etre envisages, ceci autant dans leur propre interet que dans l'interet des enfants dont ils ont la charge ?

#### Texte de la réponse

Reponse. - En vertu de la repartition des competences gouvernementales arretees lors du rattachement de la sante scolaire au ministere de l'education nationale au 1er janvier 1985, ce departement s'est vu transferer les emplois d'infirmiere et d'assistante sociale. Le ministere de la solidarite continue a assurer la gestion des medecins et du personnel de secretariat, qui demeurent mis a la disposition du service de sante scolaire. Compte tenu des difficultes generees par cette situation, notamment en matiere de maitrise des moyens en personnel, des contacts ont ete pris recemment avec le ministere de l'education nationale en vue de reunifier la gestion de l'ensemble des personnels travaillant dans ce service et de la placer totalement sous sa responsabilite. Cette proposition s'accompagne d'une reflexion sur la situation des medecins de sante scolaire dans la mesure ou le transfert des emplois pourrait etre l'occasion d'une consolidation statutaire. Bien entendu, cette reflexion d'ensemble porte egalement sur la situation des medecins vacataires. C'est donc dans ce cadre que des solutions pourraient etre recherchees pour remedier a la situation preoccupante du service de sante scolaire.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Hernu Charles](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7401

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du govern

**Ministère attributaire :** solidarite, de la santé et de la protection sociale

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 décembre 1988, page 3823